

Des états généraux pour la profession

Michèle Hudon

Volume 55, numéro 1, janvier–mars 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029046ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029046ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hudon, M. (2009). Des états généraux pour la profession. *Documentation et bibliothèques*, 55 (1), 3–3. <https://doi.org/10.7202/1029046ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2009

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Des états généraux pour la profession

MICHÈLE HUDON

michele.hudon@umontreal.ca

DANS CE NUMÉRO, les souvenirs d'un retraité ayant quitté la profession en 1986 nous ramènent à l'époque où on devenait bibliothécaire par hasard, par amour des livres et du savoir, par désir d'apprendre et de servir. L'objet « document » était alors bien réel et les procédures d'acquisition, de traitement et de diffusion plutôt bien contrôlées.

Notre retraité, Marcel Hudon, se sent aujourd'hui comme « l'*homo erectus* voyant voler un Airbus 380 ». Parions qu'il n'est pas le seul ! La rapidité d'évolution et d'adoption de technologies accueillies avec enthousiasme a fait disparaître les repères rassurants, les objets connus, les clientèles bien identifiées. De « professionnel du document » qu'il était, le bibliothécaire s'est transformé en « professionnel de l'information documentaire », voire même en « professionnel de l'information », titre vague s'il en est et partagé avec tous ceux qui œuvrent dans les diverses industries de production et de diffusion de l'information. À ses risques et périls, le bibliothécaire a délaissé le confort d'une profession à dimension humaine, sans concurrent direct, pour partir à la conquête de nouveaux territoires, acceptant de se mesurer à des rivaux de plus en plus nombreux et compétents. Le développement foudroyant des réseaux mondiaux et la mise à disposition de quantités incroyables (effroyables ?) d'information et de documents a accéléré la nécessité de réinventer une profession que nos aînés ne reconnaissent déjà plus. Nos collègues archivistes et muséologues se retrouvent d'ailleurs dans la même situation.

L'image du bibliothécaire dans la culture populaire n'a pourtant guère changé. Un exemple parmi d'autres : dans un article sur la tendinite proposé dans un magazine féminin, il est rappelé que : « les bibliothécaires, elles, gagneront à se servir d'un tabouret pour atteindre les livres haut perchés » (*Châtelaine*, mars 2009, p. 80 ; les italiques sont les miennes). Quelle différence entre cette image et celle que nous proposons à nos étudiants et que nous projetons avec fierté dans nos propres congrès !

La profession a désormais plusieurs visages, plusieurs objets, plusieurs missions. On en tiendra pour preuve le contenu du présent numéro. Sabine Mas, archiviste, s'intéresse à la façon dont les employés de bureau classifient les documents sur leurs postes de travail personnels ou partagés. Son article met l'accent sur une réalité omniprésente, celle des individus qui doivent eux-mêmes organiser, en vue de pouvoir les repérer, des

documents créés sous forme numérique, se substituant ainsi aux catalogueurs et classificateurs « professionnels » qui ont longtemps assuré la normalisation des pratiques et la prévisibilité, sinon la qualité, des résultats. Dans un registre plus traditionnel, Brigitte Moreau ne doute pas de la place de la clientèle adolescente en bibliothèque publique et propose une réflexion sur la façon de l'y attirer. Le texte d'Elaine Ménard témoigne de la diversité des types de documents à traiter ; l'auteur compare les résultats de l'indexation d'images représentant des objets de la vie quotidienne à l'aide de la langue naturelle d'une part, et d'un vocabulaire contrôlé, un dictionnaire visuel et non plus un répertoire de vedettes-matière, d'autre part. Christian Lacombe propose une réflexion personnelle sur le phénomène de numérisation à grande échelle de documents imprimés et ses conséquences sur la valeur, le statut et l'utilité des originaux. L'auteur rappelle le plaisir, et souvent la nécessité, d'accéder à l'original plutôt qu'à une reproduction sur écran sans relief et sans personnalité ; il fait écho à Marcel Hudon qui décrit l'émotion ressentie devant le chercheur manipulant avec dévotion un livre qu'il espérait depuis longtemps tenir entre ses mains.

C'est une multiplicité et une diversité d'intérêts, de compétences, de valeurs même qui caractérisent aujourd'hui cette profession que nous ne savons plus bien nommer. Devant l'incontournable obligation pour les professionnels de l'information documentaire de suivre de près les avancées technologiques, économiques et sociales – il en va de leur survie – l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information propose un temps d'arrêt, une réflexion sur le présent et l'avenir. Sous forme d'États généraux de la profession prenant la forme de colloques, de journées d'études et d'un symposium à tenir au printemps de l'année 2010, l'exercice nécessitera la participation des associations professionnelles, des employeurs et des milieux de formation. Les transformations successives du monde de la documentation représentent en effet un défi de taille pour les responsables de formation qui doivent proposer des programmes pertinents et complets, attirer les meilleurs candidats et former des professionnels compétents en nombre suffisant pour répondre aux besoins.

Et ce serait bien si ces professionnels, dans 60 ans, évoquaient encore avec autant de nostalgie et d'émotion que les bibliothécaires d'antan leur entrée et leur parcours dans la profession ! ◉